Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-215600016-20251205-DEL2025_147-DE

COMMUNE D'ALLAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice :27
présents :21
votants :27

L'an deux mil vingt cinq
le : cinq décembre
le Conseil Municipal de la Commune d'ALLAIRE (Morbihan) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Jean-François MARY, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2025

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE 500 € AU CLUB SAINT GAUDENCE BASKET ALLAIRE POUR L'ORGANISATION DU CRITERIUM NATIONAL DE BASKET 2026

PRESENTS : M. MARY Jean-François,Mme BOCQ Florence, M. BRIAND Nicolas, Mme CAILLET Angélique,Mme CARGOUET Isabelle, Mme DAVIS Anne-Cécile,M.DOUZAMY Bruno, M.GAUTIER Jean-Paul, Mme GELARD Mickaëlle,Mme JAN Sophie,M. Pierre-Alexandre JOLY, M.LEBRUN Jean-Lou, M. LE FOL Yoann, Mme MAHE Séverine, M. MONNIER Julien,M.PANHALEUX Dominique, Mme PARIS Maryse, Mme POTIER Floriane,Mme SCHOTT Virginie,Mme SEROT Isabelle, M.SEILLER Michel.

Mme Maryse ALLARD donne procuration à Mme Angélique CAILLET
Mme Marie-Hélène DEGRES donne procuration à Mme Isabelle SEROT
M.Claude DEQUI donne procuration à M.Bruno DOUZAMY
Mme Marie-Laure FAUVEAU donne procuration à M.Yoann LE FOL
M. Pascal NOURY donne procuration à M.Jean-Paul GAUTIER
M.Fabien RACAPE donne procuration à M. Jean-François MARY

Secrétaire de séance : Mme Floriane POTIER

Monsieur le Maire rappelle que le Club Saint Gaudence Basket Allaire, association sportive locale a adressé à la commune une demande de subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € en vue de l'organisation d'un événement sportif d'envergure nationale.

La Fédération Sportive et Culturelle Française (FSCF) a officiellement sélectionné le Club Saint Gaudence Basket Allaire pour organiser les finales et le critérium national de basket qui se déroulera le week-end des 23 et 24 mai 2026. Cette désignation constitue une reconnaissance de la qualité du travail accompli par le club et témoigne de la confiance accordée par la fédération nationale aux acteurs sportifs du territoire.

Cette manifestation revêt une dimension symbolique et historique particulière. D'une part, elle s'inscrit dans le cadre de la célébration du centième anniversaire du Comité Départemental 56 et des quatre-vingts ans du club et de la section Saint Gaudence.

D'autre part, il s'agit d'un événement inédit dans le département du Morbihan puisqu'aucune manifestation nationale de basket de cette ampleur n'y a été organisée depuis plus de vingt ans. Le critérium national de basket réunira plus de deux cents jeunes basketteurs français âgés de 7 à 17 ans, issus de différentes régions et catégories sociales, dans un esprit d'inclusion et de mixité.

Le soutien financier exceptionnel de la commune, à hauteur de 500 euros, permettra au comité d'organisation de bénéficier d'un appui concret pour mener à bien cette manifestation dans de bonnes conditions.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-215600016-20251205-DEL2025_147-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver l'attribution d'une subvention exceptionnelle au Club Saint Gaudence Basket Allaire pour l'organisation du critérium national de basket qui se déroulera les 23 et 24 mai 2026.**
- **De fixer le montant de cette subvention exceptionnelle à la somme de 500 euros (cinq cents euros).**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**
- **D'inscrire les crédits correspondants au budget communal de l'exercice 2026.**

Pour extrait certifié conforme,

Jean-François MARY

Maire d'ALLAIRE

